

B
I
M
E
S
T
R
I
E
L

MUSIQUES

PERIODIQUE

N° 10 Janvier-Février 1988

1, rue de la gare

5050 Eghezée

bulletin d'informations

ASBL: les amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée

Editeur responsable : Marc Maréchal (Centre Culturel 5050 Eghezée)

Extrait de
" GABINETTO
ARMONICO "



ROME,
1723.



E D I T O R I A L.

Dans le cadre de notre Ecole de Musique, nous avons la chance de compter, dans les différentes disciplines qui y sont exercées, des professeurs enthousiastes et dynamiques et ce n'est certes pas la prochaine activité culturelle que nous vous annonçons dans ce numéro qui le démentira.

Grâce à la collaboration efficace de Monsieur WEBER, professeur du cours "Arts de la parole", l'A.S.B.L. a mis en chantier la représentation d'une pièce théâtrale.

Il s'agit d'une comédie satirique du poète grec ARISTOPHANE, adaptée par Robert MERLE : "L'ASSEMBLEE DES FEMMES".

Elle sera interprétée par :

- Mmes Poupée BORREMAN, Nicole BURON, Bernadette DELSAUX,
- Mlles Patricia BRABANT, Jessica VERNIERS.
- Mrs André BURON, Jean-Paul DEMANET, Benoît GILOT, Jean-Luc HOTTOIS,
John SANSOM, Jean-Paul VAN ACHTER.

Les costumes des acteurs seront réalisés par Poupée BORREMAN et son équipe.

Dès à présent, nous pouvons vous assurer que cette soirée théâtrale vous apportera beaucoup de plaisir tout en vous faisant découvrir de nouveaux talents.

Quelques renseignements pratiques :

1ère représentation : le samedi 20 février, à 20h.30, au Lycée d'Etat à Eghezée.

P.A.F. : 200,- Fr. (comprenant l'entrée au spectacle, une restauration grecque et une DIVA).

Accès au spectacle, uniquement par cartes en prévente :

- au Secrétariat de l'Ecole de Musique, 1, rue de la Gare, ouvert de 15h. à 20h. du lundi au vendredi, de 9h. à 12h. le samedi.
- chez Jean-Paul VAN ACHTER, 31, chaussée de Louvain, Eghezée.
- chez Pol GILOT, Président de l'A.S.B.L.

Le nombre des places est limité.

CORDIALE INVITATION A TOUS.

Le Président de l'A.S.B.L.,
P. GILOT.

F. Brabant.

- Deux années de fonctionnement.
- 420 élèves suivant régulièrement les cours.
- "Une autre façon d'apprendre la musique à EGHEZEE", titrait le journal LE SOIR du 24.11.87.
- Une école jeune mais décidée à assurer sa renommée au sein du monde musical.

Autant de constats qui me poussent à rappeler les buts que s'est assignée l'Ecole de Musique et qui, manifestement, répondent actuellement aux besoins de la population d'EGHEZEE et des environs.

S'inscrire comme élève à l'Ecole de Musique c'est :
envisager l'utilisation de la musique

- en tant que base de la formation de l'enfant,
- en tant que droit pour tous à l'accès à la culture,
- en tant que formation de l'amateur,
- en tant que formation du futur professionnel.

L'Ecole de Musique, définie comme établissement d'enseignement socio-culturel, a deux rôles importants à jouer :

a) La diffusion de la culture musicale, donc de la formation d'amateur c'est-à-dire faire de la musique pour l'autre, avec l'autre, faire de la musique en famille, en société, là où chacun s'accommode des autres, s'unit à l'ensemble.

N'est-ce pas l'acte social par excellence?

b) La préparation au professionnalisme, c'est-à-dire la préparation aux cours dispensés dans l'Enseignement musical supérieur (les Conservatoires Royaux).

Seul l'environnement musical de qualité permettra l'éclosion d'une vocation avec ce qu'elle comporte de volonté, de courage, de persévérance pour surmonter les difficultés du dur chemin du professionnalisme musical.

Le nombre d'inscriptions et le peu d'abandons nous font croire que, tant les buts poursuivis, que les méthodes pédagogiques employées dans notre établissement (et dont le choix est laissé aux seuls pédagogues de l'E.C.M.E.) répondent aux besoins, tenant compte de la réalité locale.

Puisse l'Ecole de Musique, seule école pluraliste de notre communauté, continuer à être le lieu de rencontre privilégié de toutes les philosophies, de tous les milieux, de tous les niveaux, de tous les âges.

Fernand BRABANT,
Président de la Commission Administrative de l'E.C.M.E., membre de l'A.S.B.L.

* * * * *

Nos professeurs ...

Fabienne GHIOTTO



Le Conservatoire de Namur permit à notre professeur de piano de rencontrer pour la première fois la musique. Son professeur, Mme DELACROIX, lui donna rapidement le goût du clavier et Fabienne GHIOTTO opta sans hésiter pour une carrière musicale. La voilà donc élève de D. ANDERSEN, au Conservatoire Royal de Musique de Mons, où elle décrocha le premier prix de piano, mais aussi de solfège, d'harmonie, de musique de chambre et d'accompagnement.

Fabienne GHIOTTO fait partie des quelques professeurs qui ont vécu la création de notre école. Une vingtaine d'élèves profitent actuellement de son enseignement à Eghezée.

Outre les cours qu'elle donne également à Tamines, Fabienne GHIOTTO est accompagnatrice du cours de chant à l'Académie d'Auvélais et du cours de percussion au Conservatoire Royal de Mons, ce qui ne l'empêche pas de savourer le plus souvent possible le calme de son VEDRIN natal.

Interrogée sur ses préférences pianistiques, elle est embarrassée : toutes les bonnes musiques la passionnent !

* * * * *

Notre concours musical

Vu l'abondance des matières dans ce numéro, les réponses et les résultats de notre concours seront publiés dans "Musiques" n° 11.

* * * * *

A la recherche des musiques vivantes ...

APPROCHE DU JAZZ (I).

Dans le dernier numéro de "Musiques", nous annonçons notre intention d'approcher ce langage musical original qu'est le jazz. Il nous a semblé cependant utile de replacer d'abord le jazz dans le contexte musical actuel.

Voici l'itinéraire que nous vous proposons :

- I (Musiques n° 10) : La musique est-elle encore vivante?
- II (Musiques n° 11) : Formes et rythme du jazz : histoire et perspectives.
- III (Musiques n° 12) : Le jazz à l'école : propositions concrètes et exploitation pédagogique.

LA MUSIQUE EST-ELLE ENCORE VIVANTE?

Si l'on admet que la musique revêt tous les éléments spécifiques d'un langage (même si ce langage n'a d'autre sens que sa structure), on rapprochera aisément la musique d'une langue vivante. Le français évolue, il s'enrichit de termes nouveaux, il en oublie d'autres.

Ainsi la pratique musicale devrait-elle évoluer. Or, nous n'oublions pas grand chose de la musique du passé. L'amour de MOZART, c'est un peu comme l'amour de la langue de CESAR ou d'ESCHYLE. Le charme et le génie de ces langages ont traversé les siècles avec une évidence qui permet aujourd'hui encore la satisfaction d'aspirations profondes du public.

Ce phénomène de fixation dans le passé, s'il n'est en rien critiquable (on ne critique pas ce qui touche à l'essentiel de l'homme), est cependant étonnant et, en fait, est unique dans l'histoire de l'art.

Sauf curiosité d'érudit, jamais jusqu'à notre siècle, les oeuvres du passé n'ont formé la matière première de l'activité artistique. Le neuf a toujours prévalu. Le créateur était son propre interprète. Aurait-on imaginé PAGANINI jouer du VIVALDI, BACH diriger du SCHUTZ?

AUJOURD'HUI, LE NEUF EST L'EXCEPTION (consultons les pro-

grammes des salles de concert). Plus étonnant même, le neuf fait peur au public. Pour la première fois de son histoire, le mélomane aidé par d'immenses possibilités médiatiques, fouille les siècles passés et, bien souvent, place son idéal musical cent, voire deux ou trois cents ans avant lui. Enrichissement et appauvrissement simultanés! Mais aussi, acte étonnant et compréhensible tout à la fois. (Voir plus loin ...).

Si nous appelons musique vivante toute musique créée à notre époque et dont la diffusion permet d'être goûtée par un minimum de mélomanes ou d'esprits curieux et si nous excluons la musique du passé, que reste-t-il?

1) La production de variété : comme les bergerettes des salons de VERSAILLES, sa spécificité est d'être un produit de consommation rapide. Souvent établie sur un canevas harmonique et rythmique élémentaire, elle disparaît aussi rapidement qu'elle a connu le succès.

Même si on y rencontre quelquefois un peu d'imagination, le but reste identique : plaire immédiatement. De là à exploiter le peu d'exigences d'une partie du public, il n'y a qu'un pas ... Et la musique pop? Sauf exceptions géniales (Beatles), nous ne pensons pas que les divers phénomènes qui l'accompagnent (rassemblement de masses, amplification démentielle, etc ...) la distinguent fondamentalement de la musique de variété.

2) La chanson française.

Nous regroupons sous ce vocable les textes littéraires de qualité mis en musique avec des moyens empruntés à divers domaines (variété soignée, folklore, jazz, etc ...).

L'argument extra-musical (le "message") fait de la chanson française une création musicale A PART. De plus, elle n'admet souvent comme interprète que le créateur. (Personne ne se fera un nom dans la chanson en chantant du BRASSENS ...).

Pour cette raison et tenant compte de la fréquente qualité de son support musical (NOUGARO, FERRE, BREL et tant d'autres ...) elle est une bonne représentante de la musique vivante de notre siècle.

3) Le folklore.

Abandonnons la coloration "touristique" du terme et appe-

lons folkloriques les compositions musicales associées à des actes de la vie sociale, à des manifestations communes.



Henri SMITH, dernier violoneux des Ardennes jusqu'il y a 10 ou 15 ans, jouait encore aux noces, aux fêtes de village et y faisait résonner ses chants de circonstance.

A la Saint-Martin, certains s'en souviennent, les enfants de jadis allaient de porte en porte chanter un air joyeux dans l'attente

de sucreries.

Cette musique là, vivante jusqu'à l'arrivée du transistor, ne vit plus. La mode "folk", d'ailleurs en perte de vitesse, relève de la nostalgie. Seules des peuplades africaines sous-développées (?) sont encore riches de chants du quotidien : chants de naissance, de noces, de deuil, mais aussi de guérison, de fête, de retour de chasse, etc... Pour nous, ce paradis musical perdu est bien perdu.

4) La musique "classique".

Difficulté des termes qui justifie nos guillemets!
La musique de Pierre BOULEZ est appelée d'habitude "contemporaine". Ce mot prend, bizarrement un sens dévié, le public lui associant, non pas l'idée d'actuelle, mais bien de future, voire d'incompréhensible! (MADONA, bien comprise, elle, crée aussi de la musique contemporaine!). Alors, comment l'appeler? ... classique ...? ... moderne ...? classique-moderne ...? ... sérieuse ...? ... bourgeoise ...? Nous n'avons, quant à nous, jamais trouvé d'appellation satisfaisante, ni pour la musique de BACH, ni pour celle de BOULEZ.

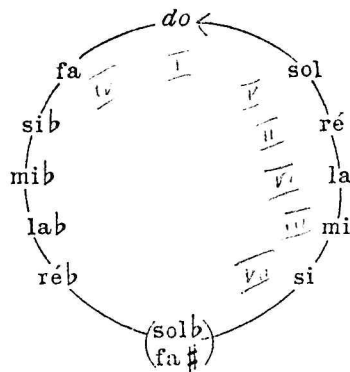
Puisqu'il faut bien trouver un nom pour ce qui remplit le rayon "classique" du disquaire, restons-en à ce dernier terme , et fuyons la "grande musique"!

Les productions classiques actuelles peuvent, à notre avis suivre deux directions : celle de la tonalité (ou de la modalité ancienne) et celle de l'atonalité.

Une partie importante des compositeurs actuels utilisent le langage tonal, quitte à l'habiller à discrétion de dissonances, à le retourner en tous sens, à superposer les tons, etc... en un mot, à le PERSONNALISER.

Quel que soit son traitement, ce langage tonal trouve toujours sa logique en la prédominance d'un degré, le premier du ton (I) et du degré qui y mène imperturbablement, le cinquième (V), celui-ci étant lui même l'aboutissement d'un degré secondaire (II) et ainsi de suite. Ce processus, présent à l'état embryonnaire dans les modes anciens, est à l'origine de la QUASI-TOTALITE DE NOTRE MUSIQUE OCCIDENTALE, du moins jusqu'à l'aube de ce siècle. Il peut se résumer dans le fameux cycle des quintes, déjà mis en évidence par les travaux des physiciens grecs de l'Antiquité.

Le ton de DO Majeur
dans
le cycle des quintes.



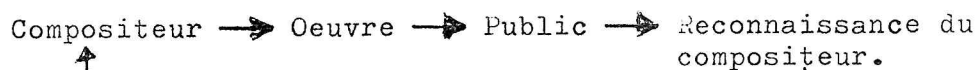
Si le compositeur veut échapper au système de la tonalité, il rentre dans la catégorie des musiciens chercheurs... Hors du cycle des quintes, TOUT est permis, TOUT est possible. Les routes sont à construire, l'aventure est au bout de la plume,

« le pas fait le chemin »¹⁾. S'en échapper relève cependant du risque car n'oublions pas l'aspect physiquement NATUREL de la tonalité (les harmoniques sont dans la nature...!).

Les solutions proposées par certains (MESSIAEN et ses modes nouveaux, PENDERECKI, etc...) se sont révélées malgré tout très assimilables : l'homme reste, heureusement, un système ouvert.

¹⁾ J.F. PIRSON : "Errances" (Essai poétique, éditions METAPHORES, TAVIERS, 1987).

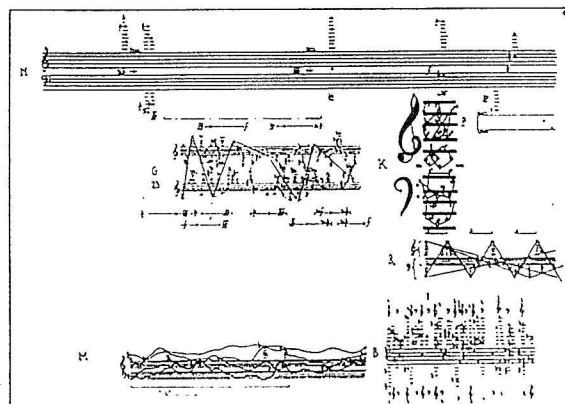
N'empêche, le succès très limité de la musique atonale et l'état d'anxiété que connaissent souvent ses créateurs («vers quoi allons-nous?»), s'ils n'empêchent pas de parler de musique vivante (c'est un minimum), nous obligent du moins à la considérer comme un champ d'expérimentation passionnant et vital plutôt que comme élément du schéma :



Dans l'univers du possible sonore dont s'entoure le compositeur atonal, le public intervient peu et son jugement n'est pas argument.

Les pouvoirs publics eux (quand tout va bien) soutiennent la recherche.

Avec l'aide de l'Etat, Pierre BOULEZ cherche une route musicale (la sienne?), comme les biologistes cherchent la clef de l'immuno-déficiencia...



John Cage : Concert for piano & orchestra.
Reprint with permission of C.F. Peters, New York/London/Frankfurt. © 1960 by Henne Press, New York

QUE CONCLURE?

Il existe encore, heureusement, des musiques vivantes.

Certaines s'assimilent à un simple objet de consommation, d'autres, dont les moyens techniques sont très développés, restent étrangères à la sensibilité du grand public. La production "classique", en tout cas, si elle est bien vivante, se cherche et rencontre assez peu de succès de foule (ce qui n'est pas un critère qualitatif). De plus, les genres musicaux ont tendance à s'interpénétrer.

Dans cet état actuel de la musique - et nous abordons enfin notre sujet - le jazz fait figure de langage vivant et original. Son évolution, ses innovations, sa manière directement identifia-

ble de traiter la tonalité, en font un des phénomènes culturels des plus marquants de ce 20e siècle. Voici, en tout cas, une musique qui ne laisse personne indifférent.

Honnie ou adorée, elle suscite les commentaires des plus grandes personnalités du monde artistique. Laissons-leur la parole et clôturons avec eux cette première étape de notre périple.

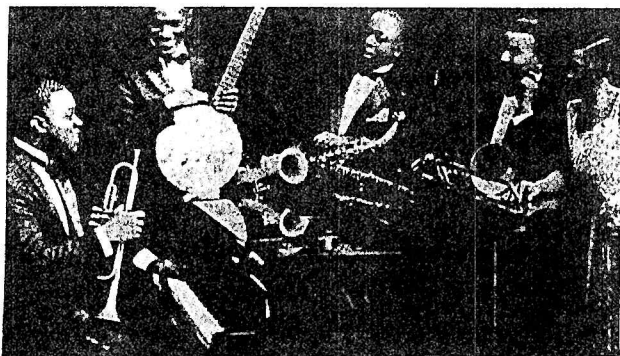
Marc MARECHAL.

"... J'engage tous les compositeurs à aller écouter un orchestre de jazz pour se rendre compte du parti qu'on peut tirer de combinaisons aussi nouvelles qu'ingénieuses".

André MESSAGER, 1926.

"... l'invention d'airs propres au génie particulier de la race noire permettrait à d'habiles spécialistes de former un répertoire qui se transformerait sans doute peu à peu et dont l'évolution donnerait peut-être un jour naissance à une nouvelle esthétique".

Albert ROUSSEL, 1925.



Louis Armstrong et le Hot Five

"... Les procédés du jazz renferment des possibilités de développement qui échappent à toute prévision. Peu à peu, il dégagera ses lois propres et parafra sans doute classique à nos descendants".

Lionel de la LAURENCIE, 1925.

"Les gouvernements devraient interdire le jazz comme la morphine et la cocaïne, cette musique ne pouvant que dégrader le goût et le moral du public".

Pietro MASCAGNI, 1926.

"Tous les jazz du monde remplaceront-ils jamais une seule phrase mélodique d'un des grands maîtres de la musique? La race noire, comme les Lapons ou les Océaniens est, non une race primitive, mais un succédané dégénéré de race primitive. A suivre les nègres corps et âme, nous risquons tout simplement, nous Aryens, bien loin de revenir à l'édénique Adam, de tomber dans une vulgarité grossièrement simiesque". (sic !)

Jacques HEUGEL, 1926

(Editeur de musique et homme de lettres).

"Tant pis si certains esprits momifiés ne peuvent admettre qu'il soit simplement possible d'apporter à notre héritage artistique ce facteur nouveau caractéristique du jazz : la vie...".

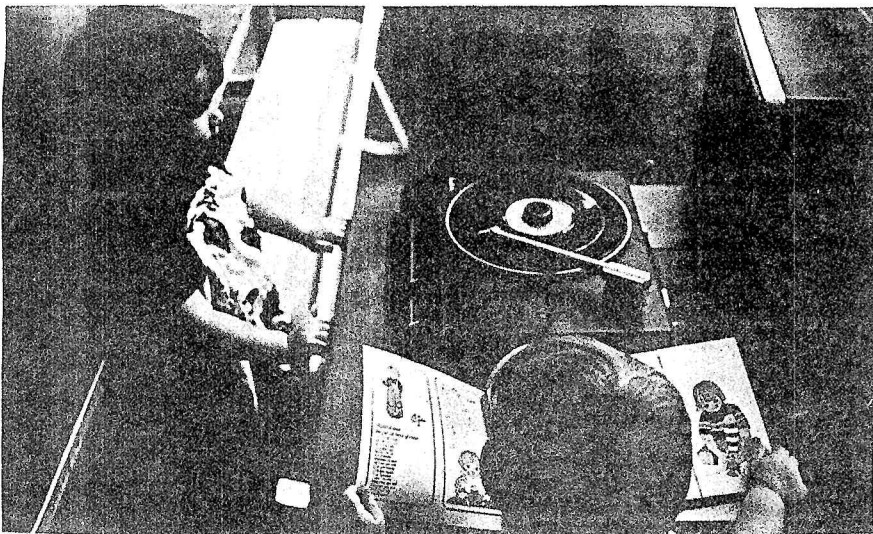
Jacques PIRARD, 1940.

(Homme de lettres liégeois).

"A soixante ans, le jazz est resté ce qu'il était à sa naissance : une musique de protestation... Protestation contre toute forme d'automatisme aboutissant à l'incapacité d'épouser à chaque instant les contours du réel et le cours de la vie. Par delà toutes les conventions, la musique de jazz s'adresse directement à chaque être humain".

J.-P. BERENDT, 1962

(Critique musical).



CHANSONS POUR ENFANTS ...

Anne DEREINE, élève
au cours de chant à
l'ECME, nous demande
de publier le texte
suivant.

Bien volontiers !



AD/NG - 88.

PROVINCE DE NAMUR service provincial de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs

CONCOURS DE CHANSONS FRANÇAISES "JEUNE PUBLIC"

Bonjour,

Le Service Provincial de l'Enfance, de la Jeunesse et des Loisirs de Namur et Le Centre de Chant Choral de la Communauté Française de Belgique organisent, en collaboration avec la Promotion Artistique Belge de la SABAM, un concours de chansons "Jeune Public" (enfants et pré-adolescents) dont les buts sont :

- De renouveler, dans notre pays, la chanson dite "pour enfants" en l'adaptant à la sensibilité actuelle.
- D'encourager les recherches et tentatives d'originalité et de qualité de la musique et des textes dans ce domaine.
- De promouvoir des compositeurs et/ou auteurs-compositeurs belges d'expression française.

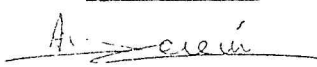
Un jury de spécialistes sélectionnera au maximum 10 lauréats qui seront récompensés par des prix en espèces de plusieurs dizaines de milliers de francs belges, à l'issue d'un spectacle au cours duquel sera également attribué un prix "Jeune Public".

Collaborent à cette initiative :

- la R.T.B.F.
- la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique
- le Ligueur
- le Mouvement Choral International A Coeur Joie
- le Comité Central des Fêtes de Wallonie de Namur
- le Syndicat d'Initiative de Namur
- la Loterie Nationale

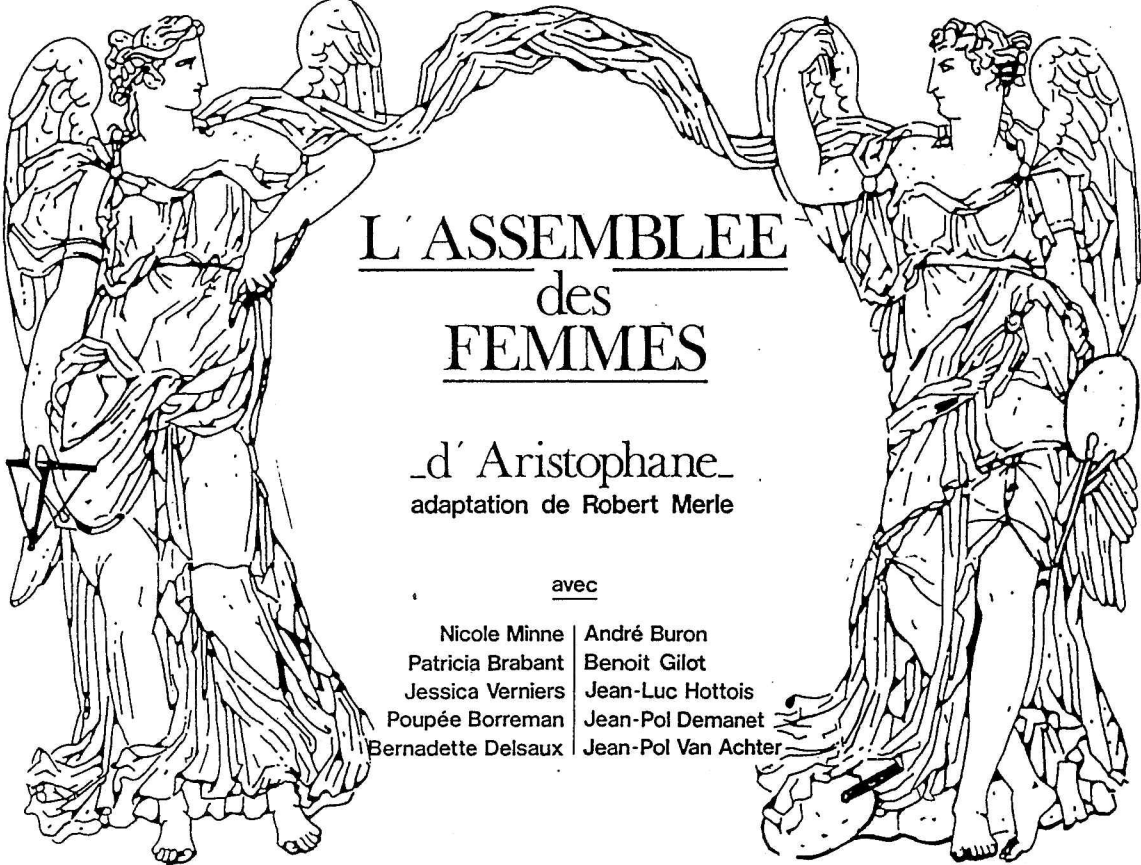
Si cette initiative vous intéresse, le règlement ainsi que tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus à l'adresse et au numéro de téléphone mentionnés ci-dessous.

Date limite d'inscription et d'envoi des oeuvres : le 30 mars 1988.


Pour l'équipe musicale,
Anne DEREINE.

SAMEDI 20 FEVRIER 1988
à 20H30

LYCEE D'ETAT D'EGHEZEE
92, Chaussée de Louvain



L'ASSEMBLEE
des
FEMMES

d' Aristophane
adaptation de Robert Merle

avec

Nicole Minne	André Buron
Patricia Brabant	Benoit Gilot
Jessica Verniers	Jean-Luc Hottois
Poupée Borreman	Jean-Pol Demanet
Bernadette Delsaux	Jean-Pol Van Achter

MISE EN SCENE : JEAN-MICHEL WEBER
DECORS ET COSTUMES : A.S.B.L. CLOS COPAINS
PRODUCTION : A.S.B.L. "Les Amis de l'Ecole de Musique d'Eghezée"

P.A.F: 200 Fr.

Spectacle - Restauration grecque - Diva

Cartes d'entrée uniquement en prévente chez:

P. Gilot, 7, rue de Frocourt, Eghezée
J.-P. Van Achter, 31, Ch. de Louvain, Eghezée
Ecole de Musique D'Eghezée, 1, rue de la Gare